

Madame la députée, bien le bonjour.

Je m'adresse à vous sachant que votre parti politique, maintenant au pouvoir, est très sensible au sort des familles qui font face aux défis pécuniaires de notre époque et plus particulièrement aux aînés que cela affecte de façon marquée.

Il me tarde depuis nombre d'années que ce dossier de l'indexation pour les années 1982 à 1999, très important pour moi (et tant d'autres retraité(e)s), soit réglé dans les plus brefs délais afin de corriger une injustice qui dure et perdure depuis tant d'années et qui fait que nous nous appauvrissons, nous retraité(e)s de l'enseignement qui, soit dit en passant, avons dédié notre vie active de professeur(e)s aux enfants et aux jeunes qu'on nous a confiés, et ce, sans jamais compter les heures supplémentaires non rémunérées, quand ce n'était pas de piger aussi dans nos poches pour du matériel pédagogique d'appoint nécessaire à l'accomplissement de notre tâche. En sus d'une coupure très marquée (-20%) de nos salaires en 1982 - j'ai pris huit années à m'en remettre un tant soit peu financièrement - l'odieux a été de ne pas indexer cette longue période, ce qui nous a pénalisés indûment depuis, en tant que retraité(e).

Je suis et j'ai été le seul gagne-pain du foyer de trois personnes et je subis comme bien des gens un manque à gagner dû à un coût de la vie sans cesse grandissant que mon salaire de retraité ne suffit plus à couvrir considérant les dépenses que je me dois de faire et qui ne sont pas superflues (nous ne voyageons pas ni n'allons à des spectacles pas plus qu'au restaurant, etc.). Nous nous

contentons d'activités peu coûteuses en sus des postes budgétaires essentiels à couvrir nos besoins de base (hypothèque, taxes, électricité, câble et téléphone, assurances, rénovations obligatoires et bien sûr, l'habillement et l'alimentation de plus en plus onéreux qui vient grever notre budget).

La démonstration a été faite de façon patente que cette période de non-indexation durant presque vingt années constitue une injustice vis-à-vis ceux et celles qui ont cotisé toutes ces années à leur fonds de retraite sans jamais être compensés, à ce jour, pour les années de non-indexation. Je vous saurais gré, Madame la députée de Saint-Hyacinthe d'adresser cette requête aux instances de votre gouvernement (en particulier, à notre premier ministre) chargées de régler ce dossier de la plus haute importance pour moi et ma famille.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire à ma fidélité aux élu(e)s qui veulent améliorer le sort des familles.

Bien vôtre,

Jacques Marleau, ex-enseignant

Saint-Hyacinthe